

ment étudie la possibilité d'affecter à cette fin une partie des crédits supplémentaires consentis au chapitre de l'aide extérieure.

Je voudrais aussi parler des étudiants étrangers qui reçoivent une formation dans des institutions canadiennes. Il ne s'agit pas de milliers de personnes, car il est beaucoup plus pratique de former des étudiants africains en Afrique, quand les institutions requises se trouvent sur les lieux. Bien des pays d'Afrique et d'Amérique latine, ainsi que d'autres pays en voie de développement, ne disposent pas de toutes les maisons de formation nécessaires, du moins dans le domaine des études supérieures. Le programme que le Canada a institué à cet égard a eu beaucoup de succès et a compté très peu d'échecs. Mis sur pied par le ministère du Commerce, il y a quelque treize ans, il est maintenant administré par le ministère des Affaires extérieures, à titre d'aide aux pays étrangers. Il est peut-être plus normal que le programme relève de ce dernier ministère. Chaque année, 600 étudiants fréquentent des maisons de formation canadiennes. Certes, nombre d'entre eux reçoivent de l'aide de particuliers, mais le programme crée indiscutablement un climat de bonne entente et il est un apport précieux pour les pays intéressés. Ce n'est pas 600 mais 6,000 étudiants que nous pourrions recevoir chez-nous, si l'État dégageait les fonds nécessaires.

Le ministère des Affaires extérieures doit toutefois restreindre le nombre des demandes parce qu'il ne compte pas assez de fonctionnaires à l'échelon administratif, en dépit des recommandations qu'a faites la Direction de l'organisation et de la classification de la Commission du service civil en septembre 1959 et en avril 1960. Il existe une situation inusitée dans les cadres supérieurs d'un service du ministère. Deux personnes occupent exactement le même poste et remplissent les mêmes fonctions, celles qui sont dévolues au directeur de l'aide technique. Je suppose que les deux titulaires touchent un traitement élevé et qu'ils se nuisent l'un l'autre. Il me semble que le ministre devrait voir s'il n'y aura pas lieu de rectifier la situation en ce qui a trait à un programme aussi utile, dès que des fonds supplémentaires seront dégagés.

J'aurais autre chose à signaler à ce propos, et c'est tout simplement que le plus grand obstacle à la paix dans le monde aujourd'hui, c'est la faim. Le Canada pourrait fort bien nourrir les affamés du monde. Il nous incombe d'orienter bientôt nos politiques commerciales de façon à mettre nos immenses réserves de denrées alimentaires à la disposition de ceux qui meurent de faim. Nous devrions leur offrir ensuite nos connaissances techniques, afin d'aider ces gens à produire plus de den-

[M. Thompson.]

rées alimentaires dans leurs propres pays. Les pays communistes sont en difficulté, car leur régime ne leur permet pas d'accroître suffisamment leur production pour répondre aux besoins de leur propre population. Cela nous démontre bien que la centralisation des pouvoirs par le gouvernement ne constitue certes pas la solution à tous nos problèmes actuels. D'autre part, nous nous vantons, sous notre régime d'entreprise privée, de pouvoir produire tout ce dont nous avons besoin et même bien davantage, mais nous échouons faute de moyens de distribution. Que va-t-il arriver en définitive si les communistes, d'une part, et les capitalistes, d'autre part, aboutissent à un échec, parce que les uns ne peuvent produire et que les autres ne peuvent distribuer? Dans quelle sorte de monde vivrons-nous lorsque les deux camps auront échoué? Voilà qui devrait nous faire réfléchir.

Il y a un autre point que je voudrais signaler à ce sujet et c'est que tous ces programmes d'aide et d'assistance doivent être fondés sur une attitude sincère d'amitié et d'empressement à secourir ceux qui sont moins fortunés que nous-mêmes. Comme je l'ai déjà dit, la bienveillance engendre l'amitié. Si nous ne sommes pas poussés par un désir sincère d'aider les autres, alors toutes ces mesures seront inutiles. Il en est de même non seulement dans le commerce, dans nos institutions d'enseignement et dans nos professions, mais aussi dans la politique. Si nous tenions davantage compte de ce principe, peut-être alors que cette Chambre compterait un plus grand nombre de députés convaincus.

On ne peut aborder la question des affaires étrangères sans tenir compte de divers éléments. Elles se rattachent inévitablement à des questions de commerce et de défense, comme il se doit. Néanmoins, c'est une des questions les plus importantes qui doit retenir l'attention du gouvernement, lorsque nous envisageons le rôle que le Canada joue dans le monde actuellement. J'espère que mes observations donneront à réfléchir au gouvernement sur la politique que le Canada doit suivre sur le plan international en si rapide évolution.

Aucune des choses dont nous parlons au sujet des affaires extérieures ne pourrait être adoptée d'une façon efficace avant que nos programmes de défense, nos programmes commerciaux et nos programmes d'affaires étrangères procèdent parallèlement vers un but commun. J'exhorte le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, comme celui qui a autant l'occasion que n'importe quel Canadien aujourd'hui, non pas simplement d'utiliser des mots suaves, des mots ronflants, mais de faire quelque chose, de susciter une action qui retienne l'attention non seulement des Canadiens mais aussi des peuples du monde.